



## La vente de logements neufs entièrement digitalisée

06/11/2017

De la rédaction du contrat de réservation à la signature de l'acte de vente, le Groupe Quartus et la start-up Legalife ont digitalisé l'ensemble du processus de vente de logements neufs.



A+ A- | Réactions (0) | Imprimer

Acheter un appartement neuf de manière totalement digitalisée, c'est aujourd'hui possible ! Pour se faire, direction [Pornic](#) en Loire-Atlantique et le programme [Villas Ô Retz](#) du promoteur et ensemblier [Quartus](#). Celui-ci s'est associé à la start-up [Legalife](#) pour digitaliser toutes les étapes de la commercialisation des logements. Les futurs propriétaires pourront accomplir l'ensemble des formalités d'acquisition de son appartement sur internet, de la signature du contrat de réservation jusqu'à la signature de l'acte authentique de vente. La solution va progressivement être étendue à l'ensemble des nouveaux programmes du groupe.

### L'automatisation du contrat de réservation

Concrètement, le contrat de réservation, entièrement automatisé, est spécifique pour chaque programme immobilier. L'acquéreur est guidé tout au long du processus par des questions très simples jusqu'à la signature électronique qui a valeur légale. Une fois le lot réservé, l'acquéreur a accès à un compte personnel contenant l'ensemble des documents. Il peut consulter à tout moment le contrat et ses annexes (plan de masse, plan de l'appartement, plan du parking, etc.) et télécharger dans son espace personnel les différents documents à fournir au promoteur et au notaire pour la signature de l'acte authentique de vente.

Sophie Fichelain

### Rechercher un article



### Articles sur le même thème

[Bail de courte durée : plus de souplesse pour...](#)

[Le dispositif Pinel prolongé jusqu'en 2021](#)

[Investissement immobilier : les 5 erreurs de ...](#)

[Comment investir dans l'immobilier neuf sans ...](#)

[Notre palmarès des 10 villes où investir en 2...](#)

[Toute l'actualité »](#)

### Publicité de nos partenaires

